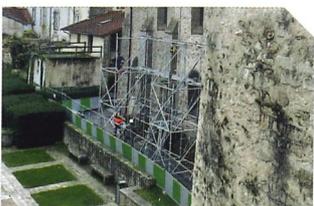
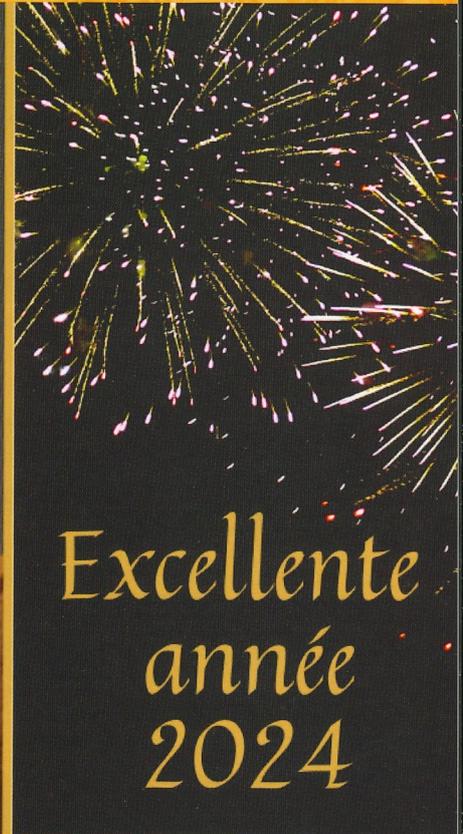
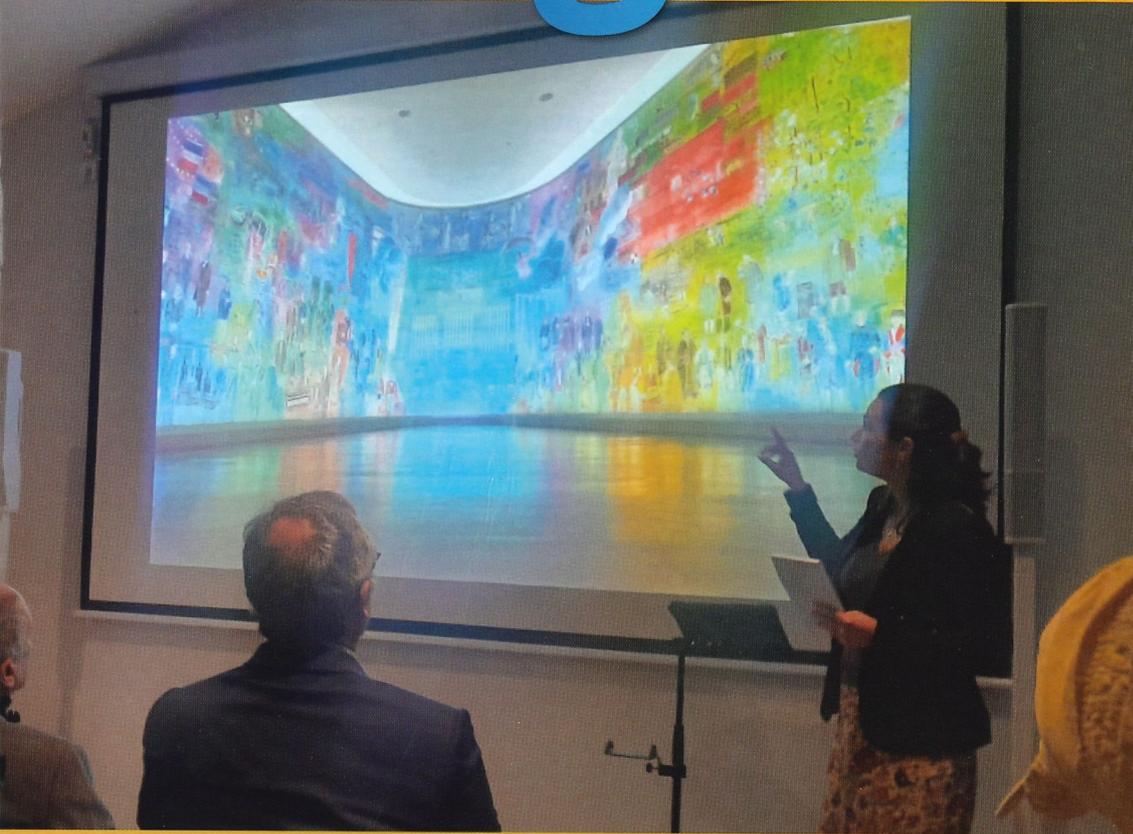


Bourganeuf info

Le magazine d'information de votre ville



Travaux P6



Bourganeuf en images P8



Patrimoine P12



BOURGANEUF
www.bourganeuf.fr

 Ville de Bourganeuf

BigMat LIBRE SERVICE
Matériaux et conseils pour vivre mieux.



**A VOTRE SERVICE
LIVRAISON DE FUEL
AINSI QU'UNE STATION
POUR VOS ENLEVEMENTS**

Gros Oeuvre - Isolation - Couverture - Environnement

BigMat **DISTRIMAT**
Matériaux et conseils pour vivre mieux.

6, Grange Bonnyaud 23400 BOURGANEUF
Tél. : 05 55 64 02 21 • Fax : 05 55 64 21 60
Lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 18 h 00
Samedi de 8 h 00 à 12 h 00

DE NOUVEAUX SERVICES
✓ Isolation
✓ Peinture
✓ Plâtrerie
✓ Carrelage

NOUVEAU
PARBAUD
RÉNOVATION
CONTACTEZ-NOUS
05 87 33 00 94

PARBAUD
Pensez au Ramonage de vos Cheminées et Poêles !
c'est aussi les **POÊLES à GRANULÉS**

www.parbaud-chauffage.com
05 55 63 55 28 conseil - installation - dépannage
LA SOUTERRAINE • BÉNEVENT • BOURGANEUF • GUÉRET

DECORUM / TECHNIC
S.A.R.L. DE SALES père & fils

PLATRIERIE • PEINTURE • CARRELAGE

Tél : 05 55 64 14 93
e-mail : ddecorum@orange.fr

29, rue de Verdun • 23400 BOURGANEUF
Fax : 05 55 64 22 89

06 61 56 48 86
alexpataud@outlook.fr
23400 Saint-Dizier-Masbaraud

Alex' Paysage
Parc et jardin

TONTE - DÉBROUSSAILLAGE
TAILLE DE HAIES - ELAGAGE - ABATTAGE
ENTRETIEN ET CRÉATION DE MASSIF
PLANTATION - POSE DE CLÔTURES...

**DESTRUCTION DE NIDS
de Guêpes et Frelons**

FRACASSO T.P.
Fondée en 1966

TRAVAUX PUBLICS : Pour Particuliers, Collectivités et Professionnels

TERRASSEMENTS ASSAINISSEMENTS (Individuels et Collectifs) AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS (Cours, Chemins...)

La Grange Bonnyaud - 23400 BOURGANEUF
05 55 64 03 24 - contact@fracasso-tp.fr - www.ctpl-fracasso.fr

Fabricant - Installateur

DIRECT USINE

MENUISERIES FAYETTE
fenêtres / portes / volets

www.menuiseries-fayette.fr

Remise de 15% sur présentation de ce coupon

S.A.S. PENOT et Fils
**Maçonnerie Générale
NEUF ET RENOVATION**

Carrelage Ravalement Plâtrerie Sèche
Terrassement Assainissement

05.55.64.42.08 06.10.33.81.01
sas.penot@gmail.com

1, Bourdaleix
23400 St DIZIER LEYRENNE



Edito	3
Conseil Municipal	4>5
Vie des services	6
Environnement et travaux	6
Vie associative	7
Bourganeuf en images	8-9
Archives, culture et patrimoine	10>12
Enfance / jeunesse	13
Vie pratique	14-15
Agenda	15

Edito ...

UNE ANNÉE MOROSE MAIS DES MOTIFS DE RÉJOUISSANCE

Dernier Bourganeuf Info pour cette année 2023, il s'inscrit dans un paysage international marqué par deux conflits majeurs.

Si l'inflation semble se calmer, les factures continuent d'arriver avec leur cohorte de hausses. Le coût de l'énergie pèse toujours et pèsera durablement sur les finances des familles mais aussi sur celles de collectivités, Bourganeuf n'échappe pas à ce phénomène.

L'édition 2023 du festival Ciné des Villes - Ciné des Champs, qui s'est déroulée du 26 au 29 octobre, a battu tous les records de fréquentation avec 1604 entrées ce qui représente une augmentation de près de 25%. La qualité de programmation n'y est sans doute pas étrangère, l'implication de tous les bénévoles autour d'Annie Miller et Thomas Chabrol de l'association Lavaud-Soubranne est une des clés de ce succès avec l'engagement de notre projectionniste Ahmed Bennaamane dont il convient de saluer une nouvelle fois le travail.

Samedi 2 décembre, nous avons inauguré la Micro-Folie de Bourganeuf. Elle vous attend au pôle des énergies renouvelables. C'est un dispositif culturel qui bénéficie du soutien de l'État et qui est supervisé par le Ministère de la Culture et accompagné par La Villette. C'est un parfait complément de ce site qui se veut un lieu de partage, de connaissance en particulier du riche passé industriel de Bourganeuf et qui a vocation à faire connaître l'aventure de l'électricité. Ce lieu de La Grand'eau a finalement toujours conjugué art et science ; ouvert pour ou à toutes et tous, venez voir !

Nous profitons de ces quelques lignes pour souligner le travail des bénévoles et des élus qui ont travaillé d'arrache-pied pour réaliser de nouvelles décorations de Noël qui viennent compléter celles des années précédentes. Nous les remercions chaleureusement tout comme nos services techniques pour l'appui qu'ils apportent.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2024 et vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Régis RIGAUD
pour toute l'équipe municipale.

Directeur de publication
Régis RIGAUD

Secrétariat de rédaction
Régis RIGAUD
Sandrine FOURGNAUD
Myrtille MONEDIERE
Lucie NARAT

Mise en page
mine-de-crayon.com

Régie publicitaire
mine-de-crayon.com

Crédits photos
Lucie NARAT
Myrtille MONEDIERE
Jérôme LAPAINE
Marie-Hélène POUGET-
CHAUVAT
Murielle MARTIN
Blandine BETOULLE
David REDON
Marina LEGROS
Isabelle COUTABLE
Lucie DE ROYER-DUPRE
Samuel DUPRAT

Impression GDS Imprimeurs

Tirage
1500 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé

Distribution La Poste

ISSN 2430-5359

Conseil Municipal

En savoir  **comptes rendus complets**
sur www.bourganeuf.fr



L'essentiel du conseil du 20 novembre 2023

1 - Affaires Scolaires et jeunesse

Convention Territoriale Globale entre la commune et la Caisse d'Allocations Familiales

Afin de renouveler ce partenariat en faveur du développement de l'accueil des enfants et des jeunes jusqu'à 17 ans et ainsi d'obtenir un accompagnement financier pour les services périscolaires, durant la période scolaire, et le partenariat avec le CAVL AGORA, le conseil municipal a adopté la nouvelle CTG et a autorisé le maire à signer ce dossier.

Organisation du temps scolaire pour les années 2024, 2025 et 2026

Tous les 3 futures années scolaires (2024-2025, 2025-2026, 2026-2027), les conseils d'écoles et la municipalité doivent se prononcer sur l'organisation du temps scolaire. Pour la période à venir, le régime de la semaine de 4 jours est maintenu ainsi que les horaires à savoir 9h-12h et 13h30-16h30. L'accueil des élèves par le corps enseignant s'effectue 10 minutes avant les horaires d'enseignement.

2 - Économie

Dérogation au repos dominical pour 2024

Comme chaque année le conseil municipal a autorisé 5 dérogations soit les dimanches 25 février, 14 avril, 18 août, 22 décembre et 29 décembre 2024. Il a émis un avis défavorable sur des dates supplémentaires. À noter que pour donner suite à une demande tardive d'une enseigne commerciale et après avis favorable de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest, les autorisations 2023 sont complétées par la journée du 31 décembre.

Rapport annuel 2022 de la DSP du réseau de chaleur municipal

Comme chaque année, le conseil municipal a validé le rapport annuel sur le prix et la qualité du service selon le rapport présenté par la société ENGIE COFELY. Cet exercice a permis de produire 7 116.74 MWh et de vendre 6 375.41 MWh avec 94.06 % d'EnR. Le prix moyen par abonné s'établit à 119.83 € HT le MWh.

3 - Opérations et travaux

Réseau de chaleur et chaufferie municipale

Cet équipement d'importance est géré sous Délégation de Service Public par la société ENGIE jusqu'au 31.12.2027. Depuis 2018, la commune a initié une démarche pour définir un schéma directeur du réseau de chaleur. Le résultat préconisait une réhabilitation de l'équipement et une extension du réseau existant afin d'utiliser la structure au mieux et en pleine capacité. Un audit réalisé avec le soutien du Syndicat Départemental des Énergies de la Creuse a confirmé ces travaux. Le concessionnaire acceptant de porter ce projet d'envergure, le conseil municipal a validé la réalisation de l'étude du projet de réhabilitation du silo et de la structure de la chaufferie ainsi que le projet d'extension du réseau de chaleur par ce dernier. L'assemblée délibérante a également validé le portage financier de cette opération par le délégataire et a autorisé le Maire à recourir à un appui.

Réaménagement des installations d'éclairage public dans le cadre de l'enfouissement des réseaux Route de Bénévent et sur une partie des rues adjacentes (avenue de la gare, rue du Pré Piquet, les Bordes, route de la Chaume)

Le SDEC devant enfouir le réseau électrique et l'UTT intervenir sur la voirie « route de Bénévent », la commune a sollicité l'enfouissement du réseau d'éclairage public. Ainsi le conseil municipal a validé cette opération pour un montant de 26 181.05 € HT avec un financement à hauteur de 15 899.25 €.

Demande de révision de l'arrêté de DUP pour l'installation du projet de parc photovoltaïque sur les périmètres de protection rapprochée des captages d'eau potable de Nover et du Milieu

Depuis décembre 2018, un bail emphytéotique avec la société ENERPARC est en cours en vue de la réalisation et de l'exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque sur un parcellaire incluant des parcelles situées sur les périmètres rapprochés des captages. Une DUP pour l'installation de cet équipement a reçu un avis favorable. Cependant, il faut mettre en adéquation la DUP initiale liée à l'exploitation du réseau d'eau potable et sollicitant sa modification. Le conseil municipal a autorisé cette demande de modification nécessaire à la réalisation du projet photovoltaïque.

4 - Budgets et finances

Décision modificative n°2 au budget primitif 2023 du budget général

Cette modification validée à l'unanimité porte sur des ajustements de crédits, incluant en section d'investissement des ajustements relatifs aux travaux de l'église Saint Jean-Baptiste et de la maison des associations. La section de fonctionnement s'équilibre à -11 000 € et la section d'investissement à + 39 576 €.

Produits des amendes de police, dotation 2022

La répartition du produit départemental permet à la commune de bénéficier d'une aide de 2 886.42 € soit 25 % d'une dépense prévisionnelle de 11 545.68 € incluant des panneaux temporaires et fixes, du marquage au sol et un feu récompense notamment pour sécuriser la rue Jean Jaurès dont des 1^{ers} travaux doivent être réalisés avant la fin 2023.

Mutuelle citoyenne



JOUR DE PERMANENCE

Du lundi au vendredi :
8h30 -12h15 / 13h30 - 18h15
Samedi : 8h30 -12h

CABINET PAROT - LAFONT

2, avenue Pierre d'Aubusson à Bourgneuf
Téléphone : 05 55 64 02 30
Courriel : parot-lafont@lamutuellecommunale.com

SERVICES MUNICIPAUX

Arrivée le 21 novembre de Lucie NARAT, qui prend la suite de Myrtille MONÉDIÈRE en tant que chargée de communication et d'animations culturelles. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.



Environnement et Travaux

ÉGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE

Les travaux de restauration de l'église Saint Jean-Baptiste ont débuté. Ce chantier va se dérouler sur plusieurs années. L'échafaudage rendant inaccessible l'accès de la mairie pour les personnes à mobilité réduite, une rampe d'accès provisoire est installée devant l'hôtel de ville avec une sonnette. Cette première tranche de travaux doit permettre la restauration du clocher et de la tourelle d'escalier.



RÉSEAUX PUBLICS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La commune a missionné la société VR'DEAU afin de réaliser des diagnostics. Les personnels seront présents en journée mais également la nuit afin de procéder aux sondages. Ils peuvent vous solliciter pour obtenir des réponses. Merci de votre accueil.

SITE DU VERGER

Au regard des conditions climatiques, des arbres sont tombés. La topographie du site et son classement rendent difficile la gestion de cette situation. La commune recherche une solution adaptée. Merci de la compréhension des visiteurs du verger.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CAVL AGORA

L'assemblée générale du CAVL AGORA aura lieu le mardi 26 mars à 18h et sera suivie d'un moment convivial.

AGORA est le centre d'animation de la vie locale installé au 2 avenue du Docteur Butaud à Bourgneuf.

Les activités proposées s'adressent aux habitants du territoire.

SÉANCES LECTURE-ÉCRITURE

Prêtes et prêts pour une nouvelle aventure créative 2024 ? « Suivez avec nous l'étoile ! ». Deux comédiens mettront en scène Don Quichotte et convieront le public à assister à une première étape de travail, « un travail de recherche interactif » appelé « Suivre l'étoile ».

Ce projet « parle avec humour et émotion de la nécessité de rêver grand. Parle de la faculté de l'être humain de rebondir, de passer par-dessus les obstacles » Laurianne Baudouin.

Trois séances de lecture-écriture collective seront proposées et elles termineront en beauté avec un spectacle à Bourgneuf. Pensez à vous inscrire !

Ateliers d'écriture réguliers sans réservation deux mercredis par mois de 18h à 20h. Atelier « Suivre l'étoile » : inscriptions jusqu'à début février. Début de séances mi-mars 2024. Plus de renseignements et inscriptions par téléphone ou par mail au CAVL AGORA : 05 55 64 24 33 - contact@cavl-abora.asso.fr / Larias@cavl-abora.asso.fr

THÉÂTRE
PODCAST
MICROÉDITION

Lâche prise, laisse les mots vagabonder,
Écris sur la vie, le monde et pars à l'aventure !
Un atelier pour se détendre,
nul besoin d'avoir une pratique de l'écriture !

ATELIERS RÉGULIERS
ÉCRITURES ET VOIX
IMPROVISÉES

2 MERCREDIS PAR MOIS - 18H-20H
Chez Nous - 29 rue de Verdun - Bourgneuf



DÉCORATIONS DE NOËL

Tout au long du mois de décembre, Bourganeuf s'est parée de ses plus beaux habits. Les décorations de Noël ont été réalisées par un groupe d'habitants de Bourganeuf et les élus municipaux ont également mis la main à la pâte. Les sapins ont été décorés par les enfants des trois écoles et des étoiles géantes avec branches de sapin ont été réalisées par les classes de SEGPA de Bourganeuf.

OCTOBRE ROSE

La Ligue contre le Cancer de Creuse a tenu un stand d'informations le temps d'un marché en octobre, afin de sensibiliser au dépistage du cancer du sein. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : <https://www.ligue-cancer.net/octobre-rose>



CONCERT

Le samedi 18 novembre, le concert de la Sainte Cécile « American Patrol » a été organisé avec l'Harmonie municipale de Bourganeuf. Une proposition différente cette année avec un food truck. La foule était au rendez-vous.



CINÉ DES VILLES, CINÉ DES CHAMPS

Le 13^e festival « Ciné des villes, ciné des champs » a eu lieu. Il s'est une nouvelle fois déroulé au cinéma Claude Miller du 26 au 29 octobre 2023. Un concert d'ouverture avec Jazz à la Sout suivi d'un dîner ont marqué le début de ce festival !

Cette année, quatre films de femme ont été mis à l'honneur : ce sont les nouveaux films de Katell Quillévé et Luana Bajrami et les premiers longs métrages de Delphine Deloget et Iris Kaltenbäch. Encore une fois, le festival est une réussite et un moment de convivialité et de partage qui a rassemblé 1604 spectateurs. Un record !

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre commémorant l'armistice de 1918 s'est déroulée et a été accompagnée par l'Harmonie municipale qui a interprété la Marseillaise. Des gerbes de fleurs ont été déposées au monument aux morts et une minute de silence a été observée. Le discours du ministre des Armées de France a également été lu.



L'ARBRE DU JUMELAGE

Le samedi 2 décembre a été marqué par le retour de la plantation de l'arbre du jumelage à Zirndorf. La plantation s'est faite sous la neige et à un endroit symbolique, puisqu'une plaque en l'honneur de cet événement est érigée juste à côté. La cérémonie s'est tenue en présence du Maire de Zirndorf, Monsieur Thomas ZWINGEL et des représentants des deux comités de jumelage.



REMISE DE PRIX

Le 24 octobre, en présence de Jacques MALIVERT et Laurent FAYETTE, Samuel DUPRAT s'est vu remettre le titre de Maître -Artisan. Basé sur le site de Langladure, cette haute distinction « témoigne de la qualité du savoir-faire acquis mais aussi d'un véritable engagement de son titulaire dans la promotion de l'artisanat ».



MICRO-FOLIE

Un nouvel espace vous accueille désormais dans le cadre de la Micro-Folie. L'inauguration s'est déroulée le 2 décembre en présence de Mme Anne FRAKOWIAK-JACOBS, préfète de la Creuse, MM. Jean-Jacques LOZACH et Éric JEANSANETTAS, Sénateurs de la Creuse, Mme Sophie LECOINTE et M. David REDON, représentants de la DRAC de Limoges, Mme Pauline RUFFIÉ, Responsable Micro-Folie Nouvelle-Aquitaine, M. Régis RIGAUD, Maire de Bourgneuf, Mme Marie-Hélène POUGET-CHAUVAT, Maire adjointe à la Culture, Mme Hamide BILGIN, Conseillère Municipale, des inspecteurs d'académie de Limoges, du corps enseignant des écoles de Bourgneuf, des associations locales, de l'Office du Tourisme Creuse Sud-Ouest et des Micro-Folies creusoises.

« Soutenu par l'État, le dispositif Micro-Folie consiste à intégrer un Musée Numérique au cœur d'un équipement déjà existant ». Les micro-folies sont des lieux dédiés à l'art et à l'éducation artistique et culturelle. À Bourgneuf, la présence de notre médiatrice Lucie DE ROYER-DUPRE est indispensable pour animer ce dispositif. En effet, le lien est ainsi assuré entre les publics et le territoire. De cette manière, elle a pu faire découvrir une sélection d'œuvres scientifiques et techniques en lien avec le Pôle des Énergies à un public visiblement conquis par cette proposition. Lucie est par ailleurs également responsable de l'animation du Pôle des Énergies.

Le public a pu essayer les casques de réalité virtuelle (VR) et ainsi nager avec les dauphins ou encore visiter la cathédrale Notre Dame de Paris. Il est possible de réserver. Les écoles, les associations peuvent profiter d'une projection programmée ou bien construire une sélection d'œuvres adaptées au groupe. La Micro-Folie possède également des mallettes pédagogiques (L'objet dans l'Art, dès 3 ans, Art et Citoyenneté, dès 7 ans, Culture et Partage, dès 10 ans) pour jouer autour et avec l'art. La programmation sera bientôt publiée. N'hésitez pas et emparez-vous de ce dispositif exceptionnel !



PROGRAMMATION 2023/2024

DECEMBRE 2023	
Lundi 18	Midi Micro-Folie Visite Libre 12h30-15h Collection Nationale #1
JANVIER 2024	
Lundi 8	Midi Micro-Folie : Visite Libre 12h30-15h Collection Nationale #2
Lundi 22	Midi Micro-Folie : Visite Libre 12h30-15h Collection Nationale #3
FEVRIER 2024	
Lundi 5	Midi Micro-Folie : Visite Libre 12h30-15h Collection Hauts-de-France #4
Lundi 12	Midi Micro-Folie : Visite Libre 12h30-15h Collection Résidences Royales Européennes #5
Mardi 13	Micro-Conférence 18h30-21h (thème à venir)
MARS 2024	
Lundi 4	Midi Micro-Folie ! Visite Libre 12h30-15h Collection Mexico #6
Lundi 18	Midi Micro-Folie ! Visite Libre 12h30-15h Collection Québec #7
AVRIL 2024	
Lundi 8	Midi Micro-Folie ! Visite Libre 12h30-15h Collection Union Européenne #8
Mardi 9	Micro-Conférence 18h30-21h (thème à venir)
Lundi 29	Midi Micro-Folie ! Visite Libre 12h30-15h Collection Paris #9
JUILLET 2024	
Mardi 23	Micro-Conférence 18h30-21h La Tapisserie

PÔLE DES ÉNERGIES

Une soirée magique au Pôle des Énergies - Bourgneuf : un spectacle inédit, une première très originale !

Samedi 17 novembre, dans le cadre du mois de l'espace, la FOL23, financée par la DRAC, a proposé une action « Art et science », au Pôle des Énergies - Bourgneuf, dans la salle Micro-Folie. L'art et la science se retrouvaient grâce au film : « La femme sur la lune » de Fritz Lang. C'est la Brigade d'Intervention Mobile et Théâtrale (B.I.M.T.) de La Guéretoise de spectacle et son directeur Hervé Herpe qui ont réalisé pour la circonstance une réadaptation fantaisiste de ce chef-d'œuvre muet de 1929. Les spectateurs ont pu apprécier des changements par rapport à l'œuvre originale :

- Les astronautes recherchaient du savon sur la lune et non de l'or.
- Le film a duré 45 minutes au lieu de 2h.
- Mais surtout, ce film n'était plus muet !

Hervé Herpe et la troupe des élèves du conservatoire ont géré le doublage et tous les bruitages auxquels ont été associés les spectateurs. Ceux-ci ont pu

découvrir les objets utilisés pour les différents sons : de la moulinette en passant par la crécelle et le plastique froissé ! La soirée s'est révélée également pédagogique : c'est ce film qui a inspiré les albums de Tintin : « Objectif Lune » et « On a marché sur la Lune » réalisés par Hergé quelques mois plus tard. Le film est à l'origine du compte à rebours utilisé en astronautique lors du lancement d'une fusée. Nicolas Damien de la FOL23 a permis aux personnes présentes, grâce à son immense télescope, de découvrir Saturne, le ciel s'avérant clément. Un pot convivial offert par la municipalité a enfin réuni, artistes, spectateurs et scientifiques.



mois de l'espace

SOUTENEZ LE PÔLE DES ÉNERGIES & Devenez Mécène !

Bénéficiez d'une réduction d'impôt et de contreparties exclusives !

VOUS SOUTENEZ les Énergies Renouvelables, VOUS SOUTENEZ les Projets Innovants !

DEVENEZ MÉCÈNE !

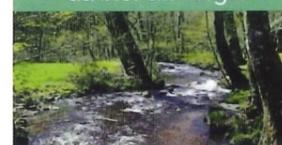
En devenant mécène, vous soutenez des projets innovants de votre territoire, vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 66% du montant du don pour les particuliers et 60% pour les entreprises, ainsi que de contreparties exclusives.

Que vous soyez un particulier, une association ou une entreprise, vous avez la possibilité d'accompagner le Pôle des Énergies de Bourgneuf dans ses différents projets.

Rénovation de la centrale hydroélectrique



Aménagement d'un sentier vert le long du bief du Verger



Restauration de la collection de livres anciens



Installations extérieures muséales et d'agrément



Partager la production électrique

Encourager la transition énergétique

Sensibiliser, informer, partager les idées

Valoriser le patrimoine



COMMENT DEVENIR MÉCÈNE ET FAIRE UNE CONTRIBUTION ?

Contact : chargée de mission : Lucie de ROYER-DUPRÉ : contact@poledesenergies.fr

LA « CHAPELLE DE L'ARRIER »

Ce bâtiment, classé monument historique, a vécu depuis le XII^{ème} siècle différentes « vies ».

1) Du XII^e au XVI^e siècle : église paroissiale, chapelle Saint Pierre

L'Arriail (qui signifie limite) est une paroisse du XII^e siècle (date de 1131 sur la voûte de la chapelle) jusqu'au XVI^e siècle, date où elle fut supprimée. Elle était ceinte d'un cimetière aujourd'hui caché par l'asphalte.

Au XVI^e siècle, la chapelle castrale des chevaliers (église St Jean-Baptiste) est transformée en église paroissiale, donc deux paroisses avec des églises très proches. La paroisse de l'Arrier est alors supprimée. « Ceci a engendré l'abandon et la dégradation de la chapelle ». ⁽²⁾

2) XVI^e XVIII^e siècles, chapelle des pénitents blancs :

« À partir de 1598 se créent ... des confréries de pénitents. Même lorsqu'elles enrôlent un prêtre, elles recrutent essentiellement parmi des laïcs notables ». ⁽²⁾

Une confrérie se crée en 1612 à Bourganeuf. La chapelle leur est cédée. La confrérie la restaure en la modifiant.

3) 1796 La révolution

« Pendant la révolution, elle fut vendue comme bien national et adjugée le 8 thermidor an IV (26 juillet 1796), par les administrateurs du département à Antoine Laumond ». ⁽²⁾

Il la rétrocède aux pénitents à condition qu'elle « soit destinée à servir à perpétuité à l'usage des dits Pénitents pour leurs offices et autres exercices pieux ». ⁽²⁾

Hélas la perpétuité est difficile à tenir, surtout lorsque la confrérie disparaît, c'est un des descendants des derniers pénitents qui en hérite.

4) 1796 -1970 Période de propriétaires divers

À partir de cette époque, différents propriétaires se succèdent, on trouve :

- des éléments de chicanes juridiques quant à sa propriété. (27 juillet 1888, jugement du tribunal de Bourganeuf).

- des éléments aux archives Départementales de la Creuse, sur l'inventaire des biens de la paroisse (1906) concernant la « chapelle de l'Arrier » :

« Il nous a été objecté que ces deux chapelles appartenaient à des particuliers et que la célébration du culte y était supprimée depuis plusieurs années. Ils ont ajouté que la fabrique paroissiale de Bourganeuf ne possédait absolument aucun bien dans ces chapelles ». ⁽³⁾

- En mars 1937, le rapport d'E. Harot, Architecte en chef des monuments signale : « À l'intérieur, je n'ai

remarqué comme mobilier qu'une petite statuette de St Pierre, sur un bâton de pénitent, et, derrière le maître autel, un tableau ... représentant la Vierge et les Pénitents blanc. ... Derrière le chevet du monument, se trouve une série de logements ouvriers appartenant au même propriétaire. » ⁽¹⁾

5) Période associative et salle municipale (1970-2017)

En 1970 la chapelle est sauvée de la démolition par l'association « les amis de Bourganeuf » à l'initiative de Maître Lemoine.

L'unique propriétaire est à l'époque, Mme Pelaudeix Anne Marie, commerçante à Limoges, mariée à Maître Buisson, elle et sa famille font un don qui permet de palier aux travaux d'urgence, peut-être la destruction de la série de logements ouvriers appartenant au propriétaire précédent.

Ces travaux sont sans doute insuffisants. Sur conseil de la préfecture, Mme Pelaudeix A.M. fait donation à la mairie d'un « édifice en mauvais état d'entretien ». ⁽⁴⁾ La donation est acceptée par le Maire Henri Roy et les conseillers municipaux le 7 août 1972.

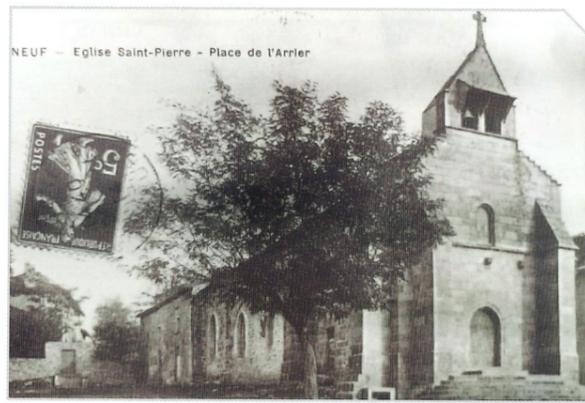
Des travaux de réhabilitation sont alors engagés, à l'aulne des finances de la municipalité.

L'association anime la Chapelle avec des concerts, des expositions. Elle est dissoute en 1997. C'est alors la commune qui reprend les animations.

6) 2017 à ce jour

Depuis 1972, un demi-siècle d'intempéries, d'usure est passé. Cet édifice est fermé. Il nécessite des travaux d'ampleur et coûteux.

La municipalité n'a pas les finances nécessaires pour faire restaurer tout son patrimoine. Les élus ont fait le choix de travailler à la restauration des deux églises consacrées et de vendre la salle d'exposition dite « chapelle de l'Arrier ». Le Conseil municipal a choisi l'acheteur. Il s'est engagé à faire les réparations.



Sources :

(1) rapport A.B.F. M. Harot mars 1937

(2) les origines de Bourganeuf par le Chanoine Parinet

(3) Archives Départementales de la Creuse 2003 : Mense curiale

(4) Acte de la donation Buisson le 29-09-1972

Et aussi, dictionnaire Topographique, Archéologique et Historique de La Creuse, par A. Lecler, Limoges 1902 : Ordre des Hospitaliers

« RUGIR LE QUOTIDIEN »

Pendant les vacances de la Toussaint, au CAVL AGORA, un groupe d'élèves de 10 ans à 14 ans a participé à la réalisation d'un film autour des émotions et de la danse. Il s'agissait de créer des mouvements de danse qui racontent leur quotidien d'adolescentes. Le film « Rugir le quotidien » a été diffusé auprès des parents le 27 octobre. Les deux danses réalisées en collaboration avec Pauline seront présentées au Gala de danse en juin 2024. Cette action a été réalisée par Télé Millevaches et le CAVL AGORA.

UN NOËL À BOURGANEUF

Les enfants des différentes écoles de la ville de Bourganeuf et l'accueil de loisirs intercommunal ont passé un moment lecture dans la tour Lastic décorée à cette occasion. Cette pause hivernale a été offerte par Partage de Lecture(s) et la bibliothèque municipale. Des rencontres avec le père Noël ont été animées par le collectif des bénévoles des décorations de Noël.

Nous tenons à remercier vivement tous les habitants, les participants et les membres des associations pour leur investissement.



BRADERIE D'HIVER 2023

La Braderie d'hiver a eu lieu le samedi 4 novembre dernier. Les 27 stands ont reçu la visite d'une centaine de famille, soit l'équivalent d'environ 300 personnes. Différentes activités ont animé cette journée : Je tricote avec mes doigts, un stand tenu par la ville de Bourganeuf pour présenter le lieu d'accueil relais ou encore des mets délicieux de l'association des parents d'élèves turcs.



Braderie d'Hiver 2023

ATELIER MANGA

L'atelier Manga s'est déroulé auprès des élèves internes du collège dans le cadre d'un partenariat entre le CAVL AGORA et la bibliothèque municipale. Il a permis à une douzaine de jeunes d'apprendre à dessiner à la manière d'un mangaka. L'intervenant, Thomas BOUVERET, vient de Paris et est lui-même auteur de Mangas. Les jeunes ont acquis certaines techniques de dessin et ont pu, grâce à des modèles, créer leur personnage. Le prochain atelier est prévu le 17 janvier 2024. Pour approfondir le sujet, une exposition « par les pouvoir du manga » est proposée du 6 décembre au 3 février 2024 à la bibliothèque municipale.



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain ! Encore plus simple par Internet le-recensement-et-moi.fr Le recensement démarre le 18 janvier jusqu'au 17 février 2024.

Cette année, la commune de Bourgneuf réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en main propre. Suivez simplement les instructions pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés c'est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires « papier » pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document avant le 18 janvier 2024 ? Contactez la commune de Bourgneuf, Place de l'Hôtel de Ville, 23400 Bourgneuf : 05 55 64 07 61 – contact@bourganeuf.fr

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation à l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi.fr

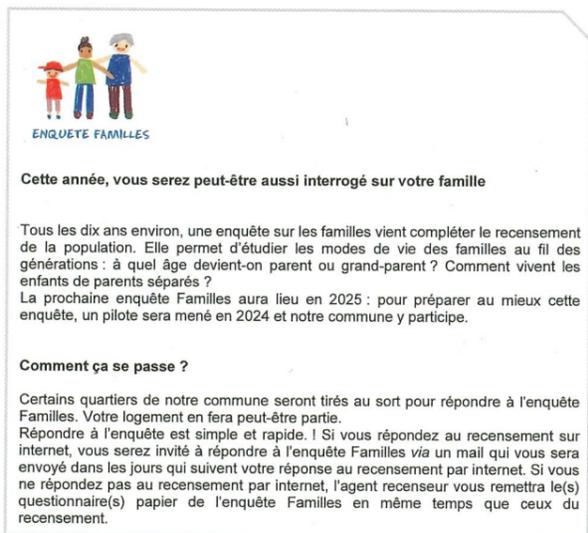


Recensement de la population 2024

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre maire pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

C'est sûr !
Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.
Pour en savoir plus : le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.
Le recensement de la population est gratuit !



ENQUÊTE FAMILLES

Cette année, vous serez peut-être aussi interrogé sur votre famille

Tous les dix ans environ, une enquête sur les familles vient compléter le recensement de la population. Elle permet d'étudier les modes de vie des familles au fil des générations : à quel âge devient-on parent ou grand-parent ? Comment vivent les enfants de parents séparés ? La prochaine enquête Familiales aura lieu en 2025 : pour préparer au mieux cette enquête, un pilote sera mené en 2024 et notre commune y participe.

Comment ça se passe ?
Certains quartiers de notre commune seront tirés au sort pour répondre à l'enquête Familiales. Votre logement en fera peut-être partie. Répondre à l'enquête est simple et rapide. Si vous répondez au recensement sur internet, vous serez invité à répondre à l'enquête Familiales via un mail qui vous sera envoyé dans les jours qui suivent votre réponse au recensement par internet. Si vous ne répondez pas au recensement par internet, l'agent recenseur vous remettra le(s) questionnaire(s) papier de l'enquête Familiales en même temps que ceux du recensement.

RECENSEMENT CITOYEN

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous voulez vous inscrire à un examen (CAP, baccalauréat, BTS, etc), on vous réclame une attestation de recensement citoyen, mais vous ne savez pas comment l'obtenir ? Vous vous interrogez sur ce qu'est le recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) ? Nous vous indiquons tout ce qu'il faut savoir. Nous vous invitons à vous signaler auprès de votre commune d'habitation munis de vos livrets de famille, carte d'identité et justificatif de domicile.

Agenda

- JANVIER 2024 -

• **Samedi 20 janvier à 18h30 à l'espace Maurice Cauvin** (proche du stade municipal) : nuit de la lecture sur le thème du corps - à partir de 12 ans. Participation du groupe Partage de Lecture(s) et de la Bibliothèque Municipale. Gratuit.

• **Samedi 20 janvier 2024 à partir de 14 heures au hall Rouchon Mazérat** : Goûter des aînés.

• **Du 9 au 19 janvier 2024 à la salle Marcel Deprez** aux horaires d'ouverture de la mairie : exposition de peintures avec Joseph ROBERT

- FÉVRIER 2024 -

• **5 au 29 février 2024** : exposition sur la guerre d'Algérie réalisée par l'ONAC

- DE MARS À AVRIL 2024 -

• **Du 1^{er} mars au 30 avril 2024** : exposition « Promenons dans les bois » réalisée par les Archives départementales. Entrée libre et gratuite aux horaires d'ouverture de la mairie de Bourgneuf.

• **Les 18 et 25 avril 2024 de 14h à 17h** à la bibliothèque municipale : ateliers reliure et écriture « les p'tits mots de ... » animés par l'association Infusion. Âge : de 6 à 10 ans. Inscription à la bibliothèque municipale, par téléphone au 05 55 64 07 61 ou par mail à bibliotheque@bourganeuf.fr

- MAI 2024 -

• **Du 2 au 24 mai 2024 aux horaires d'ouverture de la mairie** : exposition de photographies Michel BRICCHI. Entrée libre et gratuite.

RAPPEL : LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES SE DÉROULERONT LE DIMANCHE 9 JUIN 2024.

DEMANDE DE SUBVENTIONS 2024 POUR LES ASSOCIATIONS

Vous pouvez retrouver le règlement de demande d'attribution de subventions aux associations pour 2024 et le dossier à télécharger et à compléter sur le site internet : www.bourganeuf.fr ; rubrique vivre à Bourgneuf ; Associations. Cette demande est complétée d'une nouveauté émanant du Ministère de l'Intérieur : « Dans le cadre de la lutte contre le séparatisme, des précisions au Contrat d'Engagement Républicain (CER) des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'État ont été apportées. Depuis le 2 janvier 2022, la souscription de ce CER et le respect des principes qu'il contient constituent une condition à l'octroi et au maintien de toute subvention publique. »

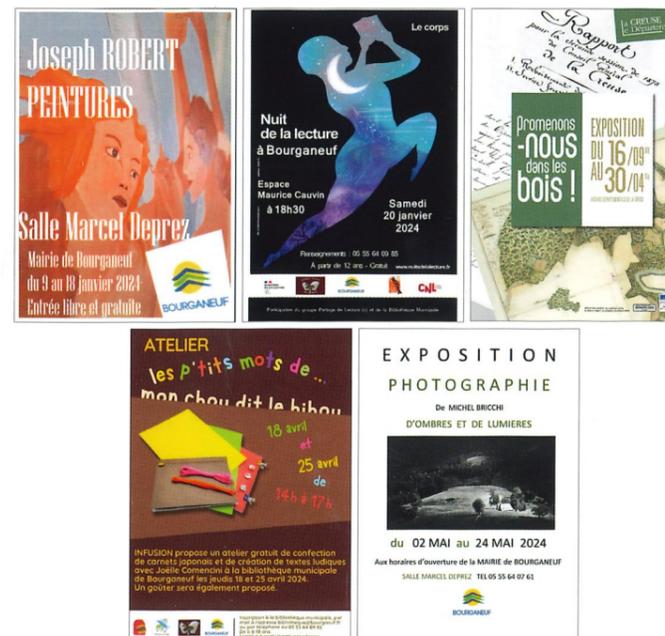
ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription sur les listes électorales est réalisable en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin.

PÉRISCOLAIRE ET PAUSE MÉRIDIENNE

Les parents des élèves fréquentant ces services communaux doivent impérativement compléter des dossiers d'inscriptions. Ces documents garantissent notamment la sécurité des enfants et stipulent les coordonnées des responsables légaux. Pour les retardataires, le délai de rigueur est fixé au 15 janvier 2024, faute de quoi les enfants ne seront plus accueillis. Un courrier de rappel sera distribué. Ces dossiers sont disponibles sur le site internet de la commune, à l'accueil de la mairie ou à la maison de l'enfant.

ÉVÉNEMENTS À VENIR



Joseph ROBERT PEINTURES Salle Marcel Deprez du 9 au 18 janvier 2024

Nuit de la lecture à Bourgneuf Espace Maurice Cauvin à 18h30 Samedi 20 janvier 2024

Promenons-nous dans les bois ! Exposition du 16/05 au 30/05

ATELIER les p'tits mots de... mon chou dit la bibou 18 avril et 25 avril de 14h à 17h

EXPOSITION PHOTOGRAPHIE De MICHEL BRICCHI D'OMBRES ET DE LUMIÈRES du 02 MAI au 24 MAI 2024

Agenda Salle Culturelle Confluences à Bourgneuf

VOS RENDEZ-VOUS À LA SALLE CULTURELLE CONFLUENCES

Spectacles dans le cadre de la saison culturelle de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest. Information et réservation auprès de l'Office de Tourisme Creuse Sud-Ouest de Bourgneuf au 05 55 64 12 20. Rendez-vous sur la page Facebook et le site internet de l'intercommunalité pour découvrir tous les spectacles près de chez vous.

• **Samedi 13 janvier 2024 à 20h30** : Broussaille par la compagnie Les arts dits (Histoires en musique) Salle culturelle Confluences. Tout public à partir de 8 ans.

• **Lundi 19 février 2024 à 14h45** : La tête ailleurs avec la compagnie du Dagor (Théâtre contemporain). Tout public / familial. Dès 8 ans.

FAITES CONFIANCE À NOS ANNONCEURS

Chez Isabelle
Bar · Tabac · LOTO · FDJ

10, place de l'Hôtel de ville
23400 BOURGANEUF

☎ 05 55 64 01 24

Tabac d'alcool est dangereux pour la santé

Ent. DEMARGNE

COUVERTURE CHARPENTE
ISOLATION
ZINGUERIE MENUISERIE

32, Peuillat - 23400 Saint Dizier Leyrenne
Tél. 05 55 64 41 41 - Port. 06 22 05 24 24
E-mail demargne.jc@orange.fr

ETS THORAVAL
18, rue de l'Arrier - 23400 BOURGANEUF

☎ 05 55 64 07 64 ✉ etsthoravalsav@free.fr

extra VENTE · INSTALLATION · DÉPANNAGE

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30
Le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Électroménager, Image, Son,
Alarme Antenniste, Informatique, Électricité,
Chauffage, Ramonage, Vidéo Surveillance

www.extra-bourganeuf.fr

AGENCE DE BOURGANEUF
FRANCK RAPINAT

CHANGEMENT D'ADRESSE!
à partir du
25 AVRIL 2023
81, rue du Puy
BOURGANEUF
05 55 64 20 77

email : cabinet.rapinat@mma.fr - N° ORIAS : 07010337 - www.orias.fr

BOURGANEUF (23400)
AUX DELICES DES 4 P'TITS COCHONS
6 Place de l'Hôtel de Ville
CHARCUTERIE - TRAITEUR - BOUCHERIE

du mardi au vendredi :
de 8h30 à 13h et de 15h à 19h
Le samedi : de 8h30 à 12h30 et de 15h à 18h

05 55 64 47 75
auxdelicesdes4ptitscochons@orange.fr

En famille ou entre amis, pour vos manifestations événementielles ou professionnelles...
Pour vos repas festifs ou non,
nous vous proposons nos Cartes-Traiteur
RETROUVEZ NOUS SUR FACEBOOK

Bourga'presse
Librairie - Papeterie - Presse

Du lundi au samedi de 7h30 à 12h30
et de 15h à 19h
et le dimanche de 8h à 12h30

9 bis, rue Zizim
23400 BOURGANEUF
phanie.gautier@gmail.com
Tél : 05 55 64 01 23

Francis ROUSSET
ASSURANCES
EPARGNE
BANQUE

9, place du Champ de Foire
- **BOURGANEUF** -
05 55 64 00 22
agence.francisrousset@axa.fr

AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCE
ON ASSURE MIEUX QUAND ON CONNAÎT BIEN

bois tordu
restaurant · épicerie · brûlerie

Jean-Michel DEVAUX
restaurateur, épicier
Les brutisses
23 400 Montboucher
06 47 13 36 37
jm.devaux@bois-tordu.fr

www.bois-tordu.fr
**UNE CUISINE
LOCALE
& DE SAISON**
aux portes
de BOURGANEUF

TOUS LES LE MIDIS à partir de 12h (Sauf le mercredi)
LES VENDREDIS ET SAMEDIS SOIRS à partir de 19h

Aviva France devient **abeille ASSURANCES**

PAROT - LAFONT
Assurances · Placements

05 55 64 02 30
parot-lafont@abeille-assurances.com

Correspondant **afer**
AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCE
ON ASSURE MIEUX QUAND ON CONNAÎT BIEN
N°ORIAS: 07000444 - 17003495

2, av. Pierre-d'Aubusson - 23400 BOURGANEUF

CA
CENTRE FRANCE

2, rue Etang - 23400 Bourganeuf
05 55 64 01 06

JEAN-BAPTISTE
NICON
CHARPENTE - COUVERTURE - RÉNOVATION
ZINGUERIE - ISOLATION
06 07 56 68 62
05 55 54 90 61 - jean-baptiste.nicon@orange.fr

La Chaume - 23400 ST-PRIEST PALUS

ACTIS INNOVER POUR MIEUX VIVER
IMERYS Toiture
KNAUF INSULATION

Pierre JABET

**AMBULANCE AGREEE
V.S.L - TAXI**

14, rue de Verdun - 23400 BOURGANEUF
05 55 64 07 66

Pour être présent dans le premier Bulletin Municipal de l'année 2024,
prenez contact avec mine-de-crayon.com au 06 85 28 04 96 et réservez votre place !